



N° 75F0002MIF au catalogue — N° 004

ISSN: 1707-2867

ISBN: 0-662-79898-8

## Document de recherche

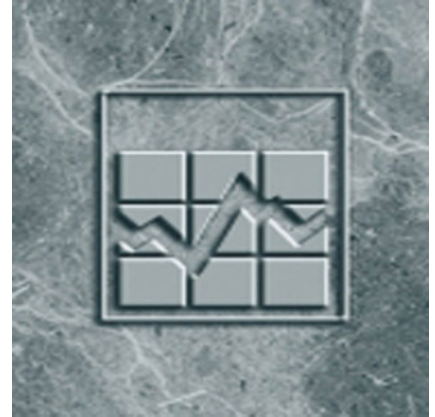
Série de documents de recherche - Revenu

# La qualité des données dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) en 2003

par Barbara Armstrong et Georgina House

Division de la statistique du revenu et  
Division des méthodes sociales  
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 613 951-7355



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7355; (888) 297-7355: [revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b><a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a></b>
<b>Site Web</b>	<b><a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a></b>

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 75F0002MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Nos produits et services.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche - Revenu

# La qualité des données dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) en 2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2005

N° 75F0002MIF au catalogue, vol. 4

ISSN 1707-2867

ISBN 0-662-79898-8

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 75F0002MIE).

---

## Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

## Résumé

### **La qualité des données dans l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) en 2003**

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) est une enquête longitudinale qui date de 1993. Elle se veut un moyen de mesurer les variations du bien-être économique des Canadiens ainsi que les facteurs touchant ces changements.

Les enquêtes par sondage peuvent comporter des erreurs. Comme dans toutes ses enquêtes, Statistique Canada met un temps et un effort considérable à contrôler ces erreurs à chaque stade de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Mais il y a quand même des erreurs. Statistique Canada a pour politique de fournir des mesures de la qualité des données pour aider ses utilisateurs à bien interpréter les données. Le présent rapport résume les mesures de qualité qui ont pour objet de décrire la qualité des données de l'EDTR. Parmi les mesures incluses dans le rapport nous retrouvons la composition de l'échantillon, le taux d'érosion, les erreurs d'échantillonnage, les erreurs de couverture, le taux de réponse, le taux de permission d'accès au dossier fiscal, le taux de couplage avec le dossier fiscal et le taux d'imputation.

## Table des matières

1. Introduction .....	6
2. Composition/attrition de l'échantillon .....	7
3. Erreurs d'échantillonnage .....	10
4. Erreurs de couverture .....	10
5. Taux de réponse .....	13
6. Taux de permission d'accès au dossier fiscal.....	16
7. Taux de couplage avec le dossier fiscal .....	17
8. Taux d'imputation.....	19
9. Arrondissement des données sur le revenu .....	23
Appendice 1: Composition des échantillons de l'EDTR par province, 1996 - 2002.	25
Appendice 2: Taux de glissement annuel de 1996-2002.....	29

# 1. Introduction

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) est une enquête longitudinale qui date de 1993. Elle se veut un moyen de mesurer les variations du bien-être économique des Canadiens ainsi que les facteurs touchant ces changements. La population cible est formée de toutes les personnes vivant au Canada, sauf les personnes suivantes : les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les résidents des réserves, les personnes institutionnalisées et le personnel militaire en casernement.

L'échantillon de l'EDTR est formé de 2 panels. Chaque panel demeure dans l'enquête pour 6 années consécutives et un nouveau panel y entre tous les 3 ans. En janvier suivant l'année de référence, les préposés aux interviews téléphoniques prennent contact avec les ménages de l'échantillon de l'EDTR. Ils recueillent des données démographiques pour chaque membre du ménage et des données d'enquête complètes pour chaque membre de 16 ans et plus. Ils posent des questions sur le travail (l'activité sur le marché du travail, l'expérience de travail, les épisodes de chômage et l'emploi même) le niveau de scolarité et les sources de revenu. À la fin de l'interview de janvier, ils disent aux répondants qu'on communiquera à nouveau avec eux en mai, pour obtenir des données sur leur revenu ainsi que sur certains postes de dépenses. Cependant, le répondant peut dès lors accorder à Statistique Canada la permission de récupérer toutes les données requises dans le fichier des données fiscales T1, ce qui élimine la nécessité d'une deuxième interview. La collecte des données sur le revenu est reportée en mai, de sorte que le répondant (venant de produire une déclaration de revenus) connaîtra mieux les données requises.

Bien que conçue au départ comme une enquête longitudinale, l'EDTR a toujours conservé la capacité de produire des estimations transversales. Cet aspect transversal a pris une importance nouvelle avec l'annulation de l'Enquête sur les finances des consommateurs après l'année de référence 1997. L'EDTR est alors devenue la source première de données transversales sur le revenu du ménage et de la famille.

Toutes les personnes membres des ménages choisis pour l'EDTR au début de la première année de l'existence d'un panel font partie de l'échantillon longitudinal pour l'EDTR. À ce titre, ce sont ces particuliers qui font l'objet d'une observation longitudinale. Toute autre personne vivant dans un ménage avec une personne de l'échantillon longitudinal est appelée cohabitant. Les cohabitants vivant avec des personnes de l'échantillon longitudinal admissibles à l'échantillon transversal font aussi partie de l'échantillon transversal.

Pour plus de renseignements sur les concepts, les définitions et le plan de l'enquête, voir la publication de Statistique Canada intitulée « *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – Un aperçu de l'enquête* », <http://www.statcan.ca :8096/bsolc/francais/bsolc?catno=75F0011X>.

Les enquêtes par sondage peuvent comporter des erreurs. Comme dans toutes ses enquêtes, Statistique Canada met un temps et un effort considérables à contrôler ces

erreurs à chaque stade de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Mais il y a quand même des erreurs. Statistique Canada a pour politique de fournir des mesures de la qualité des données pour aider ses utilisateurs à bien interpréter les données. Le présent rapport résume les mesures de qualité qui ont pour objet de décrire la qualité des données de l'EDTR.

## **2. Composition/attrition de l'échantillon**

Bien que conçue au départ comme enquête longitudinale, l'EDTR a aussi la capacité de produire des estimations transversales. Chaque personne ne faisant pas partie de l'échantillon longitudinal qui vit avec un répondant de l'échantillon longitudinal est aussi appelée à participer à l'enquête. Cette personne est dite cohabitant. Les tableaux 2.1 et 2.2 montrent la composition de l'échantillon de l'EDTR par province et par région métropolitaine de recensement (RMR), respectivement, en nombre de répondants de l'échantillon longitudinal, de répondants de l'échantillon longitudinal qui ne sont pas admissibles à l'échantillon transversal (comme les personnes décédées, les personnes institutionnalisées et celles qui ont déménagé à l'extérieur du pays), et les cohabitants répondants. On trouve des tableaux chronologiques à l'annexe 1.

La couverture de l'échantillon transversal de l'EDTR est maintenue par l'ajout de cohabitants chaque année. La seule exception est le cas des immigrants qui arrivent après le début d'un panel et avant le début du suivant, et qui forment de nouveaux ménages, ce qui introduit une légère sous-représentation. L'échantillon longitudinal, toutefois, est sujet à attrition. L'attrition est la perte graduelle de répondants chaque année pendant la vie du panel. Le tableau 2.3 montre le statut de répondant pour les personnes choisies au départ dans l'échantillon longitudinal. Le tableau montre aussi que l'échantillon longitudinal des répondants est formé des répondants faisant partie du champ de l'enquête, des personnes qui ont déménagé au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut, des personnes qui ont déménagé à l'extérieur du Canada, des personnes institutionnalisées et des personnes décédées.

**Tableau 2.1 – Composition de l'échantillon de l'EDTR par province, 2003**

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal des personnes non admissibles à l'échantillon transversal <sup>1</sup>		Cohabitants		Taille de l'échantillon transversal	
	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04
	Personnes							
T.-N.-L.	1 504	1 387	66	25	242	97	1 680	1 459
Î.-P.-É.	949	1 003	52	15	138	90	1 035	1 078
N.-É.	2 232	2 268	117	54	425	197	2 540	2 411
N.-B.	1 993	1 957	91	49	369	182	2 271	2 090
Qc	6 285	6 748	373	161	1 241	692	7 153	7 279
Ont.	9 504	10 498	520	243	1 835	1 019	10 819	11 274
Man.	2 499	2 501	139	59	501	262	2 861	2 704
Sask.	2 489	2 481	159	54	496	278	2 826	2 705
Alb.	2 768	2 866	124	47	637	363	3 281	3 182
C.-B.	2 785	3 186	153	73	522	291	3 154	3 404
Déménagé à l'extérieur des provinces	380	241	380	241	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>33 388</b>	<b>35 136</b>	<b>2 174</b>	<b>1 021</b>	<b>6 406</b>	<b>3 471</b>	<b>37 620</b>	<b>37 586</b>

1. Comprend les personnes qui sont décédées, les personnes institutionnalisées et celles qui ont déménagé à l'extérieur du pays.



**Tableau 2.2 – Composition de l'échantillon de l'EDTR par RMR, 2003**

Région métropolitaine de recensement	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal des personnes non admissibles à l'échantillon transversal <sup>1</sup>		Cohabitants		Taille de l'échantillon transversal	
	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04
	Personnes							
Halifax	504	489	0	0	121	58	625	547
Québec	537	464	0	0	126	58	663	522
Montréal	1 184	1 366	0	0	300	137	1 484	1 503
Ottawa-Gatineau	830	939	0	0	164	101	994	1 040
Toronto	1 801	1 847	0	0	385	236	2 186	2 083
Hamilton	437	480	0	0	83	46	520	526
St. Catharines-Niagara	453	516	0	0	85	52	538	568
Kitchener	472	541	0	0	131	43	603	584
London	452	479	0	0	82	49	534	528
Windsor	360	391	0	0	85	40	445	431
Winnipeg	1 112	1 217	0	0	275	154	1 387	1 371
Calgary	627	668	0	0	153	93	780	761
Edmonton	714	691	0	0	178	111	892	802
Vancouver	948	1 119	0	0	191	94	1 139	1 213
Victoria	264	334	0	0	51	30	315	364
Autres RMR ou AR	10 524	12 253	0	0	2 154	1 253	12 678	13 506
Ne vivent pas dans une RMR	9 995	10 321	0	0	1 842	916	11 837	11 237
Non disponible <sup>2</sup>	2 174	1 021	2 174	1 021	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>33 388</b>	<b>35 136</b>	<b>2 174</b>	<b>1 021</b>	<b>6 406</b>	<b>3 471</b>	<b>37 620</b>	<b>37 586</b>

1. Comprend les personnes qui sont décédées, les personnes institutionnalisées et celles qui ont déménagé à l'extérieur du pays.

2. Ces renseignements ne sont disponibles que pour les personnes qui sont admissibles à l'échantillon transversal.

**Tableau 2.3 – Statut des personnes de l'échantillon longitudinal, année de référence 2003**

Statut des personnes de l'échantillon longitudinal	Panel 03	Panel 04
Dans le champ de l'enquête (répondants)	31 214	34 115
Hors du champ de l'enquête (non-répondants)	2 661	6 721
Déménagé au Yukon, dans les T.N.-O., au Nunavut	16	6
Déménagé à l'extérieur du Canada	361	235
Institutionnalisées	514	265
Décédées	1 283	515
Éliminées de l'échantillon <sup>1</sup>	7 625	361
Doubles/erreurs <sup>2</sup>	9	14
<b>Total</b>	<b>43 683</b>	<b>42 232</b>

1. Les répondants peuvent être retirés de l'échantillon pour deux raisons. Les ménages dont tous les membres ont refusé de répondre pour 2 cycles consécutifs sont classés « refus catégoriques », et il ne se fait pas d'autres efforts pour les dénombrer. De même, après deux ans, on ne tente plus de nouveaux essais de collecte des données auprès des ménages dont on a perdu la trace.

2. Répondants qui ont été inclus par erreur dans le ménage au début de la première année de l'existence d'un panel.

### 3. Erreurs d'échantillonnage

Les erreurs d'échantillonnage viennent de ce que les inférences au sujet de la population observée sont fondées sur les données d'un échantillon de cette population plutôt que de l'ensemble de la population. Le plan d'échantillonnage, la variabilité des caractéristiques mesurées et la taille de l'échantillon sont autant de facteurs qui contribuent à l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage.

L'erreur type est une mesure fréquente de l'erreur d'échantillonnage. L'erreur type mesure le degré de la variation introduite dans les estimations par le choix d'un échantillon particulier plutôt que d'un autre de la même taille et du même plan. Une autre mesure fréquente de l'erreur d'échantillonnage est le coefficient de variation (CV), qui est l'erreur type estimée exprimée en pourcentage de l'estimation.

Dans l'EDTR, on utilise l'approche « bootstrap » pour le calcul des erreurs types. C'est une méthode de rééchantillonnage pour l'estimation de la variance, souvent appliquée aux estimations d'un plan d'échantillonnage complexe. Le tableau 3.1 fait voir les niveaux de CV provinciaux et nationaux pour un échantillon d'estimations clés de l'EDTR.

**Tableau 3.1 – Coefficients de variation (%) nationaux et provinciaux pour certaines variables de l'EDTR**

Variable	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
Revenu total moyen	0.35	0.41	0.32	0.33	0.20	0.22	0.34	0.23	0.58	0.34	0.12
Revenu moyen du marché	1.44	1.21	1.08	1.09	0.48	0.40	0.68	0.60	0.84	0.83	0.24
Salaires et traitements moyens	1.32	1.69	1.19	1.11	0.69	0.57	1.04	1.00	1.08	1.03	0.34
Prestations moyennes d'a.-e.	4.06	4.11	4.70	3.58	3.14	3.25	5.67	4.94	5.24	5.44	1.64
Aide sociale moyenne	8.30	16.62	8.58	7.91	5.11	4.61	12.25	9.22	6.07	9.09	2.53
Autre revenu moyen	7.31	8.63	4.67	5.15	3.43	2.54	4.53	4.08	4.38	3.92	1.43
Prévalence des personnes sous le SFR (après impôt)	9.22	13.63	7.34	7.33	4.51	5.41	8.18	6.97	6.26	5.65	2.52
Nombre de personnes employées	2.9	2.9	2.1	2.0	1.5	1.3	2.1	1.6	1.7	2.0	0.7

### 4. Erreurs de couverture

Pour qu'une enquête produise de bonnes estimations, il faut que son échantillon soit représentatif de la population observée. Pour ce faire, on utilise les projections démographiques du recensement comme totaux de contrôle pour corriger les poids de

l'EDTR. Le taux de glissement est une mesure de la différence en pourcentage entre ces projections du recensement et l'estimation de l'enquête par utilisation des poids avant l'application de ce rajustement pour le glissement. Plus particulièrement, le glissement se calcule par la formule suivante :

$$glissement_c = \frac{(CP_c - \sum_{k \in S_c} w_{kc})}{CP_c} * 100$$

où la classe C est la classe ou le groupe pour lequel nous voulons calculer les taux de glissement. Par exemple, au niveau détaillé, les groupes sont fondés sur la province, le sexe et le groupe d'âge.

$CP_C$  est la projection démographique du recensement pour la classe C

$w_{kc}$  est le poids de l'enquête pour la k<sup>ème</sup> unité répondante de la classe C

$S_C$  est l'ensemble de ménages-échantillon dans la classe C

Les taux de glissement pour les enquêtes-ménages sont généralement positifs en raison de la sous couverture de la base de sondage.

Le tableau 4.1 montre les taux de glissement au niveau des personnes par province et par groupement d'âge et de sexe.

À titre de comparaison, nous examinerons les taux de glissement au niveau des personnes pour l'Enquête sur la population active (EPA) par province. Nous examinerons les taux de glissement de l'EPA au début du panel pour chaque panel aux tableaux 4.2 et 4.3. Ces taux sont les taux associés aux groupes de rotation utilisés par l'EDTR.

Les taux de glissement ont aussi été calculés au niveau des ménages et sont résumés au tableau 4.4. Pour les taux de glissement pour les années de référence antérieures, voir l'annexe 2.

**Tableau 4.1 – Taux de glissement au niveau des personnes (%)  
par province/sexe/groupe d'âge**

Sexe	Groupe d'âge	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Masculin	0-6	3,7	3,8	19,2	11,0	6,5	15,9	11,3	6,5	16,9	25,1	14,4
	7-15	-7,7	14,8	3,7	-5,5	-6,4	11,0	17,3	-11,0	9,2	12,8	5,8
	16-17	-10,1	8,3	5,6	1,6	-2,5	5,0	21,5	-11,1	9,1	13,8	4,6
	18-24	14,2	1,7	31,6	15,8	19,2	18,1	19,4	23,4	27,0	30,5	21,4
	25-34	26,1	4,0	21,2	24,9	25,3	30,1	18,8	25,8	30,4	33,2	28,4
	35-44	5,1	9,1	17,2	10,5	17,4	20,0	18,4	6,9	18,0	28,4	19,3
	45-54	9,3	1,9	18,2	9,6	12,8	9,9	8,0	9,2	13,5	20,7	12,5
	55-59	20,5	-12,2	4,1	-4,1	7,7	7,5	6,5	7,6	13,8	21,5	9,6
	60-64	23,9	-1,7	1,7	0,1	8,8	13,0	4,5	15,6	23,4	26,1	13,9
	65-69	22,5	2,2	9,2	5,0	7,6	7,2	1,8	16,5	14,0	15,8	9,5
70+	12,7	-1,3	7,8	10,1	8,9	10,9	-1,2	16,2	13,8	15,9	11,0	
	Total	10,7	3,9	14,8	9,0	11,8	15,8	12,9	10,1	18,4	23,6	15,5
Féminin	0-6	9,0	0,9	19,1	8,9	7,4	16,8	9,1	8,1	15,5	24,3	14,6
	7-15	-12,2	2,0	3,7	-2,7	5,0	6,2	4,9	-1,2	12,8	16,3	7,0
	16-17	-10,9	-7,3	6,9	2,7	9,1	-2,5	10,0	-5,3	13,6	12,3	4,4
	18-24	23,2	18,7	12,4	-3,0	21,7	10,2	13,0	15,5	21,8	23,2	16,1
	25-34	7,3	4,6	14,1	18,0	11,2	24,6	11,1	6,0	19,7	27,3	19,6
	35-44	-3,1	4,7	13,8	4,5	7,8	10,2	13,1	-0,6	13,8	20,0	10,8
	45-54	6,5	1,9	9,1	3,8	13,0	7,0	5,3	0,8	8,1	20,5	10,2
	55-59	22,0	-4,5	-7,6	-10,0	0,7	4,2	2,8	13,4	19,5	9,0	4,9
	60-64	24,8	16,5	-5,9	-3,0	6,9	7,9	7,0	15,0	21,2	16,2	9,8
	65-69	2,8	8,7	2,1	14,4	6,8	9,3	-2,2	14,3	13,5	16,6	9,5
70+	-5,2	13,9	-0,6	10,6	5,7	9,7	-2,1	9,0	12,9	14,6	8,6	
	Total	5,2	5,8	7,5	4,7	9,3	10,9	7,2	5,7	15,2	19,6	11,4
Total		7,9	4,9	11,1	6,8	10,5	13,3	10,0	7,9	16,8	21,5	13,5

**Tableau 4.2 – Taux de glissement au niveau des personnes (%) par province de l'échantillon de l'EDTR venant de l'EPA, panel 3**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
Total	10,4	10,2	10,5	2,2	6,0	6,6	5,7	6,5	14,1	14,2	8,2

**Tableau 4.3 – Taux de glissement au niveau des personnes (%) par province de l'échantillon de l'EDTR venant de l'EPA, panel 4**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
Total	17,2	10,0	15,6	14,1	10,1	12,4	12,0	16,2	15,4	19,2	13,3

**Tableau 4.4 – Taux de glissement au niveau des ménages (%) pour les provinces par taille du ménage**

Province	Ménages			Tous
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	
T.-N.-L.	5,2	8,4	5,2	6,4
Î.-P.-É.	-0,5	3,4	3,6	2,6
N.-É.	0,5	11,4	11,1	8,5
N.-B.	1,1	3,4	8,9	5,0
Qc	14,3	11,2	8,2	11,1
Ont.	13,2	14,7	10,1	12,3
Man.	6,7	2,0	12,0	7,2
Sask.	-5,0	11,1	7,7	5,2
Alb.	1,1	16,6	16,3	12,8
C.-B.	16,0	20,0	20,2	18,9
Canada	11,3	13,6	11,4	12,1

## 5. Taux de réponse

Puisque l'EDTR vise à fournir des estimations longitudinales et transversales, les taux de réponse doivent être calculés pour ces deux aspects. Les taux de réponse longitudinaux sont calculés à la fois au niveau des personnes et au niveau des ménages. Puisque les personnes faisant partie de l'échantillon ont l'option de donner la permission de consulter leur dossier fiscal, et d'éviter ainsi d'avoir à se soumettre à l'interview de mai, il est possible d'avoir des données complètes sur le revenu sans prendre contact avec le répondant pendant l'année de référence.

Si toutes les personnes des ménages non répondants de janvier ne répondent pas en mai non plus, ces personnes (et ménages) sont classées comme non-répondantes.

Pour les personnes des ménages non répondants de janvier pour lesquelles nous avons des données fiscales, on établit si la personne est dans le même ménage que l'année précédente (au 31 décembre). Si le ménage n'est pas le même, cela signifie que le répondant s'est séparé du ménage initial. Puisque nous n'avons pas le moindre renseignement sur la composition du nouveau ménage, ces personnes sont définies comme non-répondantes.

Les personnes des ménages non répondants de janvier pour lesquelles nous avons les données de mai et pour lesquelles le ménage est le même que l'année précédente sont considérées comme non-répondants si le ménage était un ménage non répondant au mois de janvier précédent. Puisque les mises à jour de la composition du ménage se font en janvier, cela signifie que la composition du ménage n'a pas été mise à jour pour 2 années consécutives. Les personnes des ménages qui n'ont pas répondu pour 2 collectes consécutives de janvier sont donc considérées comme non-répondants de l'EDTR.

On calcule les taux de réponse au niveau des personnes en divisant le nombre de répondants admissibles à l'échantillon transversal aux interviews de janvier et/ou de mai par le nombre total de personnes admissibles à l'échantillon transversal. On suppose que les non-répondants sont encore dans la population cible, à moins d'indication contraire. Par conséquent, cela peut donner une certaine sous-estimation des taux de réponse.

**Tableau 5.1 – Taux de réponse (%) des personnes de l'échantillon transversal (âge>15)**

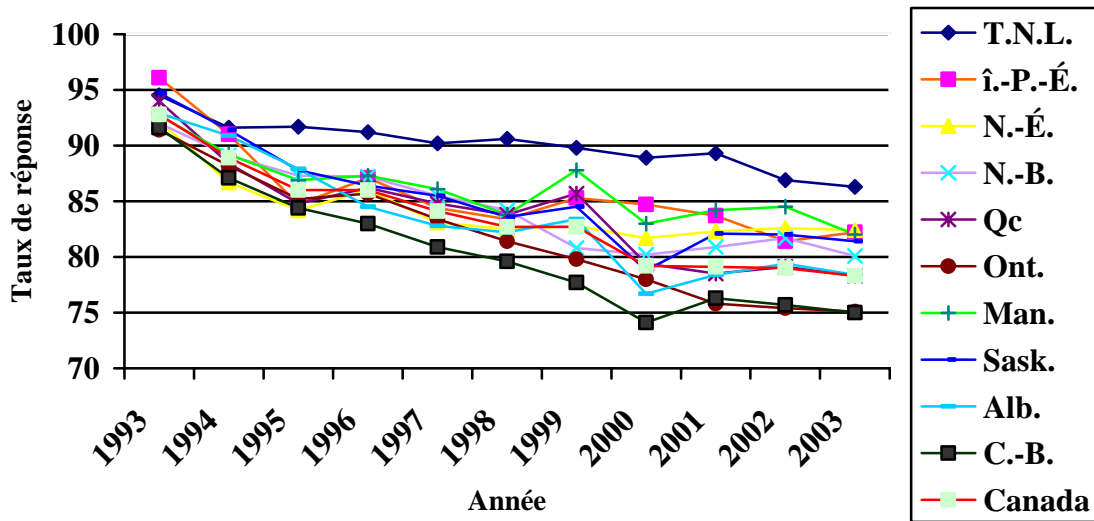
Type	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Réponse	92,2	88,4	85,2	85,4	83,4	81,8	81,6	78,0	77,8	77,8	77,2
Non-réponse	7,8	11,6	14,8	14,6	16,6	18,2	18,4	21,9	22,2	22,2	22,8

Le ménage est considéré comme ménage répondant si au moins une personne du ménage est considérée comme répondant. On calcule les taux de réponse des ménages en divisant le nombre de ménages répondants admissibles à l'échantillon transversal par le nombre total de ménages admissibles à l'échantillon transversal. Encore une fois, on fait une hypothèse : on suppose que les ménages non répondants sont encore dans la population cible, à moins d'indication contraire. Cela peut donc amener une certaine sous-estimation des taux de réponse.

La non-réponse risque d'introduire un biais dans les données. Il y a un biais lorsque les caractéristiques des répondants diffèrent de celles des non-répondants et que cette différence a un effet sur la variable observée. Il est difficile d'établir si la non-réponse introduit un biais étant donné que la quantité de renseignements disponibles pour les non-répondants est limitée.

La figure 5.1 montre la réponse des ménages de l'échantillon transversal par province.

Figure 5.1 Réponse des ménages de l'échantillon transversal par province (%).



Le tableau 5.2 montre les taux de réponse des personnes par phase. Les pourcentages de la catégorie « répondants à l'interview sur le travail » et de la catégorie « répondants à l'interview sur le revenu » représentent le pourcentage de personnes qui ont répondu seulement à l'interview sur le travail (janvier) ou à l'interview sur le revenu (mai), alors que la catégorie « répondants aux deux interviews » est le pourcentage représentant ceux qui ont répondu en totalité ou en partie aux deux interviews.

Tableau 5.2 – Taux de réponse des personnes de l'échantillon transversal par phase (%)

Type	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Répondants à l'interview sur le travail	10,3	10,5	10,0	10,8	12,2	10,4	13,6	17,3	10,4	10,8	7,9
Répondants à l'interview sur le revenu	6,2	2,8	3,3	2,9	2,2	2,6	2,5	4,6	4,1	5,4	5,4
Répondants aux deux interviews	75,7	75,1	71,8	71,6	69,0	68,8	65,6	56,2	63,3	61,6	63,9
Non-réponse	7,8	11,6	14,8	14,6	16,6	18,2	18,4	21,9	22,2	22,2	22,8

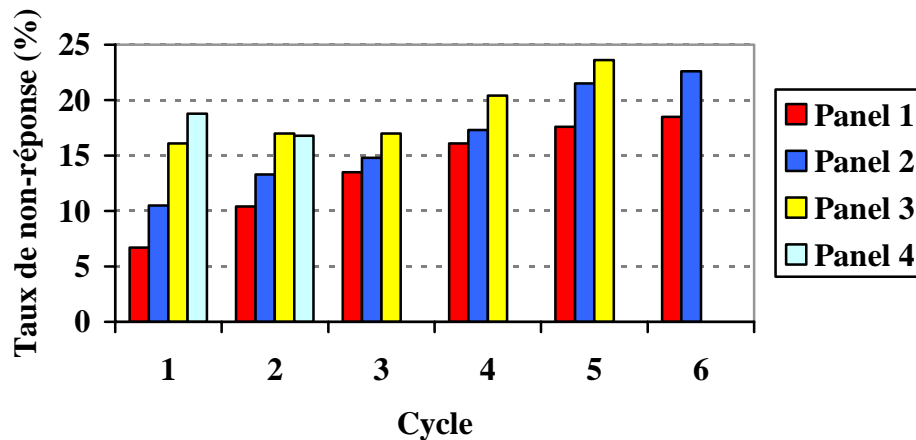
Étant donné qu'il est difficile de définir conceptuellement le ménage de l'échantillon longitudinal, seuls les taux de réponse longitudinaux au niveau des personnes sont calculés. Le tableau 5.3 montre ces derniers pour chacun des quatre panels. On calcule ces taux en divisant le nombre de répondants de l'échantillon longitudinal par le nombre

initial de personnes de l'échantillon longitudinal choisies dans ce panel. La figure 5.2 montre la non-réponse longitudinale par panel et cycle.

**Tableau 5.3 – Taux de réponse des personnes de l'échantillon longitudinal (%) (Tous âges)**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Panel 1	93,3	89,6	86,5	83,9	82,4	81,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Panel 2	s.o.	s.o.	s.o.	89,5	86,7	85,2	82,7	78,5	77,4	s.o.	s.o.
Panel 3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	83,9	83,0	83,0	79,6	76,4
Panel 4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	81,2	83,2

**Figure 5.2 : Non-réponse longitudinale par cycle**



## 6. Taux de permission d'accès au dossier fiscal

Il y a deux interviews chaque année : en janvier, l'interview concerne des activités comme le travail, la fréquentation scolaire, la recherche de travail ou la retraite. La deuxième interview, en mai, concerne le revenu, mais elle n'est pas nécessaire si le répondant donne à Statistique Canada la permission d'obtenir les données requises dans son dossier fiscal. La source fiscale devrait livrer des données convergentes de grande qualité, de sorte qu'un taux élevé de permission devrait assurer des estimations de revenu de grande qualité. Cette permission est demandée au répondant à la fin de l'interview de janvier. Si le répondant refuse, on reprend contact avec lui en mai. À ce moment-là, on lui demande de nouveau s'il préférerait donner la permission d'accéder à son dossier fiscal. S'il refuse, l'interview va de l'avant.

Le tableau 6.1 montre les taux de permission par panel pour chaque phase de l'enquête. L'option de donner la permission de consultation du dossier fiscal a été donnée pour la



première fois lors de la collecte de mai pour l'année de référence 1994. Avant cela, toutes les données sur le revenu étaient recueillies par voie d'interview.

Les pourcentages du tableau sont fondés sur le nombre de répondants de plus de 15 ans qui sont admissibles à l'échantillon transversal. Les taux de permission de l'année de référence 2000 sont les mêmes pour janvier et mai, parce qu'il n'y a pas eu d'interview en mai cette année-là.

**Tableau 6.1 – Taux de permission (%) pour l'EDTR par panel**

Panel (date de début)	Cycle											
	1		2		3		4		5		6	
	Interview		Interview		Interview		Interview		Interview		Interview	
	Janv.	Mai	Janv.	Mai	Janv.	Mai	Janv.	Mai	Janv.	Mai	Janv.	Mai
Panel 1 (1993)	s.o.	s.o.	s.o.	58,5 <sup>1</sup>	69,7	75,4	78,8	82,4	83,5	85,1	86,1	88,3
Panel 2 (1996)	53,2	68,9	76,0	79,3	83,3	86,3	85,8	88,2	87,5	87,5	87,0	90,3
Panel 3 (1999)	55,0	71,7	76,4	76,4	78,2	84,7	86,6	90,0	89,8	91,9		
Panel 4 (2002)	58,3	77,3	80,6	85,4								

1. La permission a été demandée pour la première fois en mai 1994.

## 7. Taux de couplage avec le dossier fiscal

Les répondants peuvent accorder à Statistique Canada la permission d'utiliser leurs données fiscales, mais on ne leur demande pas leur numéro d'assurance sociale (NAS). Sans NAS pour repérer les répondants à l'EDTR dans le fichier de données fiscales, il faut effectuer une opération de couplage pour trouver le NAS du répondant. Le Système généralisé de couplage d'enregistrements (SGCE) mis au point à Statistique Canada sert à effectuer ce couplage.

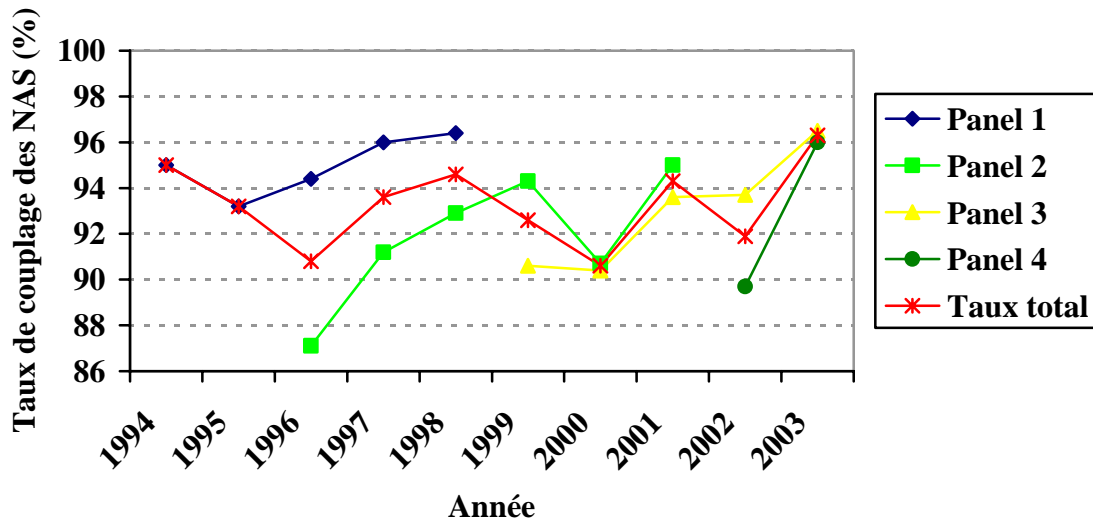
Après un traitement préliminaire du fichier de données fiscales et du fichier de l'EDTR pour vérifier la compatibilité du formatage de toutes les variables d'appariement, on effectue un appariement direct à l'aide de 7 principales variables d'appariement. Ces variables d'appariement sont : le sexe, la province, le code Soundex<sup>1</sup> pour le nom de famille, le nom de famille, la date de naissance, le code postal et la première initiale. L'enregistrement de l'EDTR ne peut pas avoir de données manquantes pour les variables d'appariement clés. Les résultats de l'appariement direct sont soumis à une opération manuelle de détection des erreurs lorsqu'un enregistrement de l'EDTR correspond à plus d'un enregistrement fiscal, lorsque plus d'un enregistrement fiscal correspond à un

1. Soundex est le nom d'une routine de codage du nom qui sert à éliminer les erreurs d'orthographe fréquentes dans les noms de famille des répondants. Ce codage s'effectue en fonction de la prononciation du nom de famille.

enregistrement de l'EDTR, et lorsque le premier prénom n'est pas le même dans les 2 sources (seule la première initiale est utilisée dans l'appariement). Le taux d'appariement dans l'appariement direct est d'environ 55 %.

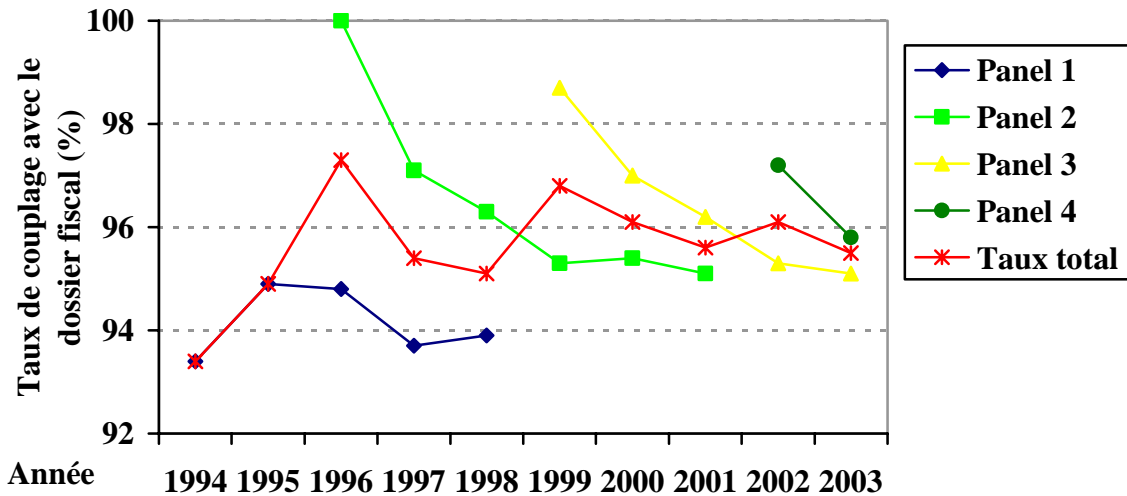
Les dossiers non appariés sont alors soumis à appariement statistique. On définit des cases<sup>2</sup> pour l'appariement. Les fichiers sont segmentés en cases, où les variables déterminantes sont le sexe, la province et le nom de famille en code Soundex. Chaque enregistrement d'une case dans le fichier de l'EDTR est comparé à chaque enregistrement de la même case dans le fichier fiscal. On attribue des facteurs d'importance pour la concordance parfaite, la concordance partielle et la non-concordance. Ces facteurs sont des valeurs numériques, qui servent à évaluer la probabilité qu'une paire d'enregistrements (un de l'EDTR et un du dossier fiscal) représente la même personne. On définit des facteurs pour chacune des variables d'appariement. On définit des seuils où l'on détermine qu'il y a concordance certaine entre les enregistrements si leur facteur total dépasse le seuil supérieur ou non-concordance certaine si leur facteur total est inférieur au seuil inférieur. On effectue une vérification manuelle pour s'assurer de la qualité des appariements. La figure 7.1 donne le pourcentage des répondants de l'échantillon de l'EDTR qui donnent leur permission et pour lesquels un NAS peut être trouvé. Puisque certains répondants qui donnent leur permission n'ont pas produit de déclaration de revenus, il n'est pas possible d'obtenir un couplage positif dans tous les cas où un NAS est trouvé. La figure 7.2 donne les taux de couplage pour les personnes de l'échantillon de l'EDTR pour lesquelles nous avons réussi à trouver un NAS.

**Figure 7.1 : Pourcentage de NAS trouvés**



2. Les cases sont des groupes de particuliers dans le fichier de données fiscales et le fichier de l'EDTR, pour lesquels le sexe, la province et le code Soundex sont les mêmes.

Figure 7.2 : Taux de couplage EDTR/dossier fiscal



## 8. Taux d'imputation

Pour compenser pour les ménages non répondants de l'échantillon de l'EDTR, on applique une correction de la non-réponse aux poids de l'EDTR. Cependant, on conserve dans l'échantillon les ménages qui ont donné une réponse partielle et on impute les données sur le revenu qui sont manquantes pour des personnes des ménages qui ont répondu. Il peut être nécessaire de procéder à une imputation complète de toutes les variables du revenu de ces personnes, ou seulement de certaines zones. On peut considérer que les taux d'imputation dans l'EDTR sont une mesure de la réponse partielle à l'enquête.

L'imputation des variables du revenu dans l'EDTR s'effectue par la méthode du plus proche voisin. On définit un ensemble de règles de cohérence de base et, pour un enregistrement donné nécessitant l'imputation, un ensemble de donneurs. On définit également un ensemble de variables d'appariement, dont chacune est corrélée avec les variables à imputer. Par l'utilisation combinée d'une fonction de score (pour les variables d'appariement catégoriques) et une fonction de distance (pour les variables d'appariement numériques), on trouve l'enregistrement donneur le plus semblable au receveur et on utilise pour imputer les données de l'enregistrement.

La fonction de score utilisée dans l'imputation du revenu à l'EDTR est la suivante :

$$s(X, Y) = \sum_{k=1}^K p_k I(X_k, Y_k), \text{ où } I(X_k, Y_k) = \begin{cases} 1 & \text{si } X_k = Y_k \\ 0 & \text{autrement.} \end{cases}$$

À noter que  $p_k$  est le nombre qui nous permet d'accorder plus ou moins d'importance à la variable d'appariement  $k$ .  $X_k$  est la valeur de la variable  $k$  du receveur, et  $Y_k$  la valeur de la variable  $k$  du donneur.

La fonction de distance utilisée dans l'imputation du revenu de l'EDTR est la même que la fonction utilisée dans le Système généralisé de vérification et d'imputation (SGVI). Supposons que nous avons deux enregistrements,  $X$  et  $Y$ . La distance entre ces deux enregistrements est définie comme :

$$d(X, Y) = \max_{j=1}^J |u_j(X) - u_j(Y)|$$

où  $u_j(X)$  est la fonction du rang<sup>3</sup> de  $X_j$  :

$$u_j(X) = \frac{\text{rang}(X_j)}{n_j + 1}.$$

$J$  représente le nombre de variables quantitatives utilisées pour calculer la distance,  $X_j$  représente la valeur de la variable quantitative  $j$  de l'enregistrement  $X$ , et  $n_j$  est le nombre d'enregistrements ayant une valeur valide pour cette variable. Lorsque plusieurs enregistrements ont la même valeur de la variable  $j$ , il leur est attribué un rang moyen. Sauf pour ces cas d'égalité, les  $u_j(\cdot)$  sont distribués uniformément dans l'intervalle (0, 1).

Le tableau 8.1 indique le pourcentage des personnes des ménages répondants de l'EDTR qui ont été soumises à une imputation totale ou partielle. Il faut se rappeler que le ménage répondant de l'EDTR est celui qui compte au moins un membre qui a répondu en partie ou en totalité au volet de janvier ou de mai de l'enquête.

Le tableau 8.2 compare la proportion d'enregistrements fiscaux avec ceux recueillis au cours de l'interview téléphonique.

Au total, dix-huit variables du revenu sont imputées pendant l'imputation du revenu dans l'EDTR. Pour un grand nombre de personnes, une imputation partielle suffit. L'imputation est dite partielle lorsqu'un ou plusieurs postes de revenu sont imputés à l'aide de renseignements fournis par le particulier. Au tableau 8.3, nous comparons le pourcentage des enregistrements de données fiscales nécessitant une imputation avec le pourcentage des enregistrements pour lesquels les données sont recueillies par l'interview téléphonique. On détermine la nécessité d'imputer partiellement la section du revenu après avoir combiné les réponses aux interviews de janvier et de mai. On corrige les cas incohérents lors du processus d'imputation. Le tableau 8.3 montre également le pourcentage des personnes soumises à l'imputation partielle pour lesquelles il faut imputer entre une et dix-sept variables.

---

3. Le rang est la méthode qui permet de normaliser une variable numérique. De cette façon, une variable numérique dans une fourchette de 0 à 9 et une variable numérique dans une fourchette de -999999 à 999999 ont le même niveau d'importance dans la fonction de distance.

**Tableau 8.1 – Personnes pour lesquelles des variables du revenu doivent être imputées, par province en 2003**

Province	Imputation totale <sup>1</sup>	Imputation partielle <sup>2</sup>	Pas d'imputation
		(%)	
T.-N.-L.	1,1	18,0	80,9
Î.-P.-É.	1,2	19,8	79,0
N.-É.	1,4	19,2	79,4
N.-B.	1,3	19,9	78,8
Qc	1,5	17,8	80,7
Ont.	2,0	21,7	76,3
Man.	1,2	19,6	79,2
Sask.	0,9	18,4	80,7
Alb.	2,0	21,1	76,9
C.-B.	2,0	22,3	75,7
Canada	1,6	20,1	78,3

1. Pas de renseignements fournis par le répondant. Tous les éléments de données sont imputés.

2. Un ou plusieurs éléments de données sont imputés à l'aide de certains renseignements fournis par le répondant.

**Tableau 8.2 – Proportion des répondants venant du dossier fiscal ou de l'interview**

	Dossier fiscal	Interview	Autres <sup>1</sup>
		(%)	
Proportion	81,4	5,2	13,4

1. Comprend les enregistrements qui ne sont pas couplés avec le dossier fiscal et sans interview en mai (revenu).

**Tableau 8.3 – Enregistrements fiscaux et enregistrements d'interview nécessitant une imputation totale ou partielle**

Type d'enregistrement→	Fiscaux	Interview	Autres <sup>1</sup>	Tous
		(%)		
Pas d'imputation	92,4	58,7	s.o.	78,3
Imputation totale (18 variables)	s.o.	s.o.	12,0	1,6
Imputation partielle	7,6	41,3	88,0	20,1
1 variable imputée	7,3	19,5	0,0	6,9
2 – 9 variables imputées	0,3	18,5	0,0	1,3
10 – 17 variables imputées	0,0	3,3	88,0	11,9

1. Enregistrements qui ne sont pas couplés avec le dossier fiscal et sans interview en mai (revenu). Certains de ces enregistrements font l'objet d'une imputation partielle fondée sur les renseignements recueillis dans le cadre de l'interview de janvier

En 2002, en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), on a ajouté à l'EDTR de nouvelles questions sur le logement au profit de la recherche et de l'élaboration des politiques de logement. L'enquête réunit désormais des renseignements pour les sous-populations suivantes depuis l'année de référence 2002 : la nécessité de réparations (selon l'occupant du logement); le combustible principal utilisé pour le chauffage du logement; et la présence d'une ferme ou d'une entreprise dans la propriété. Également, dans le cas des propriétaires-occupants : le montant des paiements hypothécaires périodiques; le montant des impôts fonciers annuels; et si le logement est un logement en condominium. Dans le cas des locataires, on recueille les variables suivantes : le montant du loyer mensuel, les commodités incluses dans le loyer (*p. ex.*, chauffage, eau, électricité); et si le loyer est subventionné par le gouvernement ou un employeur.

Les renseignements qui précèdent s'ajoutent aux renseignements sur la propriété et le type de logement (depuis 1994) et aux renseignements sur la présence d'un prêt hypothécaire et le nombre de chambres à coucher dans le logement (depuis 1999).

À cause de la non-réponse à certaines questions, il a fallu commencer à imputer des variables du logement dans l'EDTR en 2002. Deux méthodes d'imputation ont été utilisées : l'imputation longitudinale et l'imputation transversale par donneur. L'imputation transversale par donneur utilise une méthode semblable à celle utilisée pour l'imputation du revenu. Elle fait appel à la fonction de score décrite plus haut. Le tableau 8.4 montre le pourcentage des ménages répondants de l'EDTR qui ont été soumis à une imputation totale ou partielle.

Au total, vingt variables du logement sont imputées dans le cadre de l'imputation des variables du logement dans l'EDTR. Un grand nombre de ménages ne nécessitent qu'une imputation partielle. Le tableau 8.5 montre la répartition de ceux qui nécessitent une imputation partielle.

**Tableau 8.4 – Ménages nécessitant une imputation des variables du logement, par province en 2003**

Province	Imputation totale <sup>1</sup>	Imputation partielle <sup>2</sup>	Pas d'imputation
		(%)	
T.-N.-L.	69,9	25,0	5,1
Î.-P.-É.	65,2	28,7	6,1
N.-É.	71,1	22,7	6,2
N.-B.	69,9	22,2	7,9
Qc	77,6	15,5	6,9
Ont.	65,7	28,1	6,2
Man.	66,6	25,7	7,7
Sask.	66,4	27,6	6,0
Alb.	64,9	28,2	6,9
C.-B.	62,4	30,9	6,7
Canada	6,6	24,8	68,6

1. Pas de renseignements fournis par le répondant. Tous les éléments de données sont imputés.

2. Un ou plusieurs éléments sont imputés à l'aide de certains renseignements fournis par le répondant.

**Tableau 8.5 – Enregistrements nécessitant une imputation partielle**

Nécessité d'imputation partielle	Tous (%)
Total	24,8
1 variable imputée	10,7
2 – 5 variables imputées	12,2
6 – 19 variables imputées	1,9

## 9. Arrondissement des données sur le revenu

Un faible pourcentage de données sur le revenu dans l'EDTR proviennent des données recueillies dans le cadre d'une interview téléphonique en mai. On peut considérer que la plupart des données obtenues du fichier de données fiscales sont cohérentes mais on dénote que la qualité des données obtenues par voie de collecte comporte certaines lacunes. Un certain nombre de répondants peuvent se reporter à leurs documents d'impôt et donner des montants précis, mais il est possible qu'un grand nombre des réponses soient des estimations ou des approximations, donc exprimées en centaines ou milliers de dollars plutôt qu'en dollars et en cents.

Pour vérifier la présence possible d'un arrondissement, on a produit des distributions de chacune des tranches des 4 derniers chiffres des variables déclarées. On s'attendrait normalement que la distribution soit à peu près uniforme, et que les chiffres 0 à 9 forment chacun environ 10 % de la distribution. On pourrait conclure que les montants ont été arrondis à la dizaine près si les 0 sont fréquents dans le dernier chiffre, à la centaine près s'ils sont fréquents dans l'avant-dernier chiffre également, etc. Le tableau 9.1 indique la distribution de chacun de ces chiffres pour toutes les valeurs déclarées supérieures à

10 000 de la variable « salaires et traitements », à la fois pour les données recueillies (c.-à-d. recueillies par interview) et pour les données fiscales. Le tableau 9.2 indique la fréquence de zéros dans chacun des 4 derniers chiffres pour toutes les valeurs autres que zéro qui ont été déclarées pour certaines variables de l'EDTR.

**Tableau 9.1 – Distribution des 4 derniers chiffres des salaires et traitements pour les données recueillies par opposition aux données fiscales (> 10 000)**

Chiffre	Quatrième chiffre de la fin		Troisième chiffre de la fin		Avant-dernier chiffre		Dernier chiffre	
	Recueilli	Dossier fiscal	Recueilli	Dossier fiscal	Recueilli	Dossier fiscal	Recueilli	Dossier fiscal
	(%)							
+0	26,0	11,7	82,8	11,9	88,2	13,2	90,2	14,5
1	5,4	10,9	1,2	9,7	1,5	9,6	1,3	9,3
2	11,5	10,5	1,3	9,8	1,1	9,7	0,8	9,7
3	7,5	10,7	1,4	9,6	0,8	9,2	1,4	9,2
4	6,7	10,0	2,2	9,9	1,4	10,1	1,7	9,3
5	17,4	9,9	3,7	9,9	1,6	9,4	1,0	9,6
6	6,0	9,5	2,0	10,1	1,3	9,4	0,9	9,4
7	5,8	9,2	1,5	9,9	1,4	9,8	0,7	9,2
8	8,8	8,9	2,2	9,6	1,3	9,8	1,3	10,0
9	4,9	8,6	1,7	9,7	1,2	9,8	0,7	9,6

**Tableau 9.2 – Fréquence de zéros dans les 4 derniers chiffres des données déclarées pour certaines variables**

Variable	Quatrième chiffre de la fin	Troisième chiffre de la fin	Avant-dernier chiffre	Dernier chiffre
	(%)			
Salaires et traitements	21,8	77,1	86,5	88,8
Revenu de placements	10,4	23,6	54,2	64,4
Aide sociale	11,8	37,1	58,1	76,2
Prestations d'AC	7,2	49,3	77,4	83,2
Revenu de travail autonome non agricole	30,6	74,3	88,5	86,6



## Appendice 1: Composition des échantillons de l'EDTR par province, 1996 - 2002

### Composition des échantillons de 1996 (personnes)

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal non éligible transversalement		Cohabitants		Taille d'échantillon transversal	
	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02
	T.-N.-L.	2039	1692	74	18	290	103	2255
Î.-P.-É.	751	1180	33	5	125	56	843	1231
N.-É.	2300	2620	73	26	375	148	2602	2742
N.-B.	2118	2441	62	21	322	168	2378	2588
Qc	6146	7537	238	59	923	360	6831	7838
Ont.	9046	11972	335	84	1557	682	10268	12570
Man.	2245	2754	87	19	387	181	2545	2916
Sask.	2415	2468	124	25	373	222	2664	3112
Alb.	3156	2915	89	25	695	222	3751	3112
C.-B.	2998	3280	71	27	563	227	3490	3480
Déménagé hors province	149	126	149	126	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>33,352</b>	<b>38,985</b>	<b>1,335</b>	<b>435</b>	<b>5,610</b>	<b>2,312</b>	<b>37,627</b>	<b>40,862</b>

### Composition des échantillons de 1997 (personnes)

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal non éligible transversalement		Cohabitants		Taille d'échantillon transversal	
	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02
	T.-N.-L.	1998	1624	87	35	312	148	2223
Î.-P.-É.	734	1120	41	13	140	90	833	1197
N.-É.	2234	2500	98	38	410	264	2546	2726
N.-B.	2068	2308	79	36	369	258	2358	2530
Qc	6070	7325	270	102	1104	664	6904	7887
Ont.	8831	11550	395	181	1841	1196	10277	12565
Man.	2193	2687	105	48	434	288	2522	2927
Sask.	2368	2406	147	47	436	247	2657	2606
Alb.	3137	2862	102	51	870	397	3905	3208
C.-B.	2929	3161	98	60	598	357	3429	3458
Déménagé hors province	196	337	196	337	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>32,758</b>	<b>37,742</b>	<b>1,618</b>	<b>810</b>	<b>6,514</b>	<b>3,909</b>	<b>37,654</b>	<b>40,841</b>

### Composition des échantillons de 1998 (personnes)

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal non éligible transversalement		Cohabitants		Taille d'échantillon transversal	
	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02
	T.-N.-L.	1961	1588	89	45	362	153	2234
Î.-P.-É.	708	1076	54	29	149	127	803	1174
N.-É.	2206	2456	118	67	484	339	2572	2728
N.-B.	2026	2250	97	58	447	287	2376	2479
Qc	6007	7198	310	143	1268	865	6965	7920
Ont.	8682	11253	442	268	2057	1427	10297	12412
Man.	2130	2603	127	72	461	333	2464	2864
Sask.	2318	2332	155	75	470	314	2633	2571
Alb.	3123	2900	97	65	972	539	3998	3374
C.-B.	2895	3084	125	78	656	413	3426	3419
Déménagé hors province	472	346	472	346	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>32,394</b>	<b>37,086</b>	<b>1,952</b>	<b>1,246</b>	<b>7,326</b>	<b>4,797</b>	<b>37,768</b>	<b>40,637</b>

### Composition des échantillons de 1999 (personnes)

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal non éligible transversalement		Cohabitants		Taille d'échantillon transversal	
	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02
	T.-N.-L.	1550	1578	55	15	179	83	1674
Î.-P.-É.	1065	1005	36	8	165	31	1194	1028
N.-É.	2384	2282	102	19	375	136	2657	2399
N.-B.	2159	2110	68	15	336	113	2427	2208
Qc	7017	7309	216	86	1048	272	7849	7495
Ont.	10758	10510	347	110	1723	482	12134	10882
Man.	2573	2843	93	27	398	136	2878	2952
Sask.	2265	2783	94	35	369	205	2540	2953
Alb.	2871	2995	85	22	612	208	3398	3181
C.-B.	2988	3114	108	34	468	203	3348	3283
Déménagé hors province	375	130	375	130	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>36,005</b>	<b>36,659</b>	<b>1,579</b>	<b>501</b>	<b>5,673</b>	<b>1,869</b>	<b>40,099</b>	<b>38,027</b>

### Composition des échantillons de 2000 (personnes)

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal non éligible transversalement		Cohabitants		Taille d'échantillon transversal	
	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02	Panel 01	Panel 02
	T.-N.-L.	1495	1591	66	22	200	129	1629
Î.-P.-É.	1031	1024	46	17	162	71	1147	1078
N.-É.	2274	2351	130	36	441	200	2585	2515
N.-B.	2060	2194	91	29	359	210	2328	2375
Qc	6493	6970	270	158	1179	526	7402	7338
Ont.	10302	10671	418	191	1913	853	11797	11333
Man.	2402	2747	120	48	409	244	2691	2943
Sask.	2121	2664	116	58	414	268	2419	2874
Alb.	2735	2815	105	40	620	292	3250	3067
C.-B.	2809	2977	136	65	513	279	3186	3191
Déménagé hors province	446	235	446	235	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>34,168</b>	<b>36,239</b>	<b>1,944</b>	<b>899</b>	<b>6,210</b>	<b>3,072</b>	<b>38,434</b>	<b>38,412</b>

### Composition des échantillons de 2001 (personnes)

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal non éligible transversalement		Cohabitants		Taille d'échantillon transversal	
	Panel 02	Panel 03	Panel 02	Panel 03	Panel 02	Panel 03	Panel 02	Panel 03
	T.-N.-L.	1,477	1,591	75	42	232	214	1,634
Î.-P.-É.	1,005	1,014	57	27	195	99	1,143	1,086
N.-É.	2,263	2,378	148	63	543	302	2,658	2,617
N.-B.	2,024	2,214	109	53	435	306	2,350	2,467
Qc	6,341	6,825	324	217	1,348	871	7,365	7,479
Ont.	10,063	10,376	518	289	2,233	1,335	11,778	11,422
Man.	2,407	2,739	143	79	466	406	2,730	3,066
Sask.	2,087	2,785	140	87	494	421	2,441	3,119
Alb.	2,764	2,910	122	63	759	490	3,401	3,337
C.-B.	2,813	3,075	157	95	601	386	3,257	3,366
Déménagé hors province	472	337	472	337	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>33,716</b>	<b>36,244</b>	<b>2,265</b>	<b>1,352</b>	<b>7,306</b>	<b>4,830</b>	<b>38,757</b>	<b>39,722</b>

### Composition des échantillons de 2002 (personnes)

Province	Taille de l'échantillon longitudinal		Échantillon longitudinal non éligible transversalement		Cohabitants		Taille d'échantillon transversal	
	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04	Panel 03	Panel 04
	T.-N.-L.	1,552	1,368	49	15	244	54	1,747
Î.-P.-É.	982	972	40	6	136	68	1,078	1,034
N.-É.	2,307	2,239	91	28	386	116	2,602	2,327
N.-B.	2,095	1,923	71	18	345	119	2,369	2,024
Qc	6,544	6,557	320	89	1,084	371	7,308	6,839
Ont.	9,890	10,222	400	112	1,552	492	11,042	10,602
Man.	2,627	2,542	105	35	488	176	3,010	2,683
Sask.	2,626	2,410	136	28	435	168	2,925	2,550
Alb.	2,846	2,829	97	31	607	262	3,356	3,060
C.-B.	2,897	3,126	135	34	476	186	3,238	3,278
Déménagé hors province	403	108	403	108	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>34,769</b>	<b>34,296</b>	<b>1,847</b>	<b>504</b>	<b>5,753</b>	<b>2,012</b>	<b>38,675</b>	<b>35,804</b>

## Appendice 2: Taux de glissement annuel de 1996-2002

### Taux de glissement (%) par province et année, 1996-2002.

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
1996	1.7	5.7	3.2	3.1	4.4	8.7	5.1	0.8	10.5	15.4	7.8
1997	-0.6	5.1	2.1	2.5	3.4	9.9	4.4	-1.2	12.6	17.6	8.4
1998	1.1	8.6	2.7	3.5	4.4	10.3	5.9	-0.7	13.0	17.7	9.0
1999	-1.1	4.4	4.7	2.4	2.1	11.3	-2.7	-1.5	12.6	17.3	8.4
2000	-6.5	2.6	2.5	-0.1	3.9	11.6	-0.3	-0.9	16.3	19.9	9.5
2001	-4.8	3.3	1.	-1.1	6.3	13.5	-2.4	-4.2	15.5	19.7	10.6
2002	7.1	8.0	9.6	7.4	9.1	12.3	7.5	7.7	17.1	19.9	12.4

### Taux de glissement (%) pour chaque province par taille de ménage, 1996

Province	Ménages			
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	Tous
T.-N.-L.	0.2	6.3	-0.3	1.7
Î.-P.-É.	9.9	1.5	4.6	4.9
N.-É.	-7.6	8.9	1.1	1.7
N.-B.	6.2	1.3	1.3	2.3
Qc	-3.1	5.4	3.6	2.3
Ont.	6.4	11.3	4.6	7.1
Man.	-4.6	12.9	2.0	3.7
Sask.	-22.8	10.9	-2.2	-3.5
Alb.	1.3	11.1	-2.2	7.8
C.-B.	7.3	14.0	14.5	12.5
Canada	1.3	9.7	5.3	5.7

### Taux de glissement (%) pour chaque province par taille de ménage, 1997

Province	Ménages			
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	Touss
T.-N.-L.	-6.3	-2.0	1.9	-0.5
Î.-P.-É.	7.8	1.9	5.0	4.7
N.-É.	-16.4	5.0	3.5	-0.6
N.-B.	-1.8	-3.6	4.4	0.5
Qc	-5.5	4.9	4.0	1.6
Ont.	5.7	13.0	7.5	8.8
Man.	-8.4	13.2	2.3	2.8
Sask.	-20.9	8.9	-3.0	-4.0
Alb.	-4.9	9.7	11.7	7.2
C.-B.	4.2	18.0	17.9	14.4
Canada	-1.1	10.2	7.5	6.2

### Taux de glissement (%) pour chaque province par taille de ménage, 1998

Province	Ménages			Tous
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	
T.-N.-L.	-12.4	3.2	3.4	0.8
Î.-P.-É.	3.4	5.5	10.8	7.5
N.-É.	-22.9	7.0	5.7	-0.5
N.-B.	0.4	1.3	3.5	2.1
Qc	-2.7	6.1	5.2	3.2
Ont.	3.7	13.3	8.8	9.0
Man.	-6.2	10.3	5.8	4.0
Sask.	-24.9	15.3	-3.7	-3.3
Alb.	-14.2	14.9	12.4	7.0
C.-B.	-2.9	17.3	20.2	13.2
Canada	-3.0	11.4	8.9	6.7

### Taux de glissement (%) pour chaque province par taille de ménage, 1999

Province	Ménages			Tous
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	
T.-N.-L.	-23.7	4.0	2.1	-1.5
Î.-P.-É.	-8.5	-1.2	9.8	2.1
N.-É.	-13.3	7.2	7.0	2.3
N.-B.	0.6	1.2	3.8	2.2
Qc	-2.1	3.3	2.6	1.5
Ont.	7.5	16.1	9.7	11.1
Man.	-12.0	-7.3	-1.1	-6.1
Sask.	-23.4	5.0	0.8	-4.5
Alb.	-10.0	8.4	13.2	6.2
C.-B.	2.8	14.0	21.0	13.9
Canada	-0.5	9.6	8.7	6.7

### Taux de glissement (%) pour chaque province par taille de ménage, 2000

Province	Ménages			Tous
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	
T.-N.-L.	-32.2	-6.6	0.4	-7.3
Î.-P.-É.	-10.1	-1.6	7.6	0.5
N.-É.	-13.4	2.3	6.4	0.3
N.-B.	-6.4	-3.4	4.9	-0.4
Qc	5.4	4.0	3.8	4.3
Ont.	4.6	15.0	10.6	10.5
Man.	-11.0	-8.7	3.3	-4.5
Sask.	-16.4	5.2	1.4	-2.3
Alb.	-2.7	12.4	17.3	11.0
C.-B.	-0.8	16.2	25.1	15.2
Canada	0.9	9.6	10.4	7.7

### Taux de glissement (%) pour chaque province par taille de ménage, 2001

Province	Ménages			Tous
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	
T.-N.-L.	-22.1	-5.8	1.9	-4.7
Î.-P.-É.	-5.0	-0.6	8.4	2.4
N.-É.	-17.4	5.5	3.8	-0.7
N.-B.	-13.3	-1.4	3.8	-1.7
Qc	6.9	6.5	6.7	6.7
Ont.	7.1	18.3	12.0	12.8
Man.	-16.5	7.4	-0.2	-7.1
Sask.	-16.9	0.9	-1.5	-5.0
Alb.	-7.1	8.6	18.0	9.1
C.-B.	1.1	15.8	25.1	15.6
Canada	1.8	11.1	11.5	8.9

### Taux de glissement (%) pour chaque province par taille de ménage, 2002

Province	Ménages			Tous
	Taille 1	Taille 2	Taille 3+	
T.-N.-L.	-5.3	3.5	12.9	6.6
Î.-P.-É.	7.8	6.3	9.7	8.1
N.-É.	-4.3	6.5	14.6	7.2
N.-B.	-7.2	-0.8	14.9	4.5
Qc	10.7	7.4	9.6	9.2
Ont.	12.0	11.5	11.9	11.8
Man.	-3.2	-3.1	11.0	2.4
Sask.	-8.7	13.4	11.5	6.6
Alb.	7.5	12.6	16.6	13.2
C.-B.	10.7	14.9	24.0	17.4
Canada	8.7	9.9	13.5	11.1